

C. H.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'APICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

---

**XVII<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 16. — Avril 1898.**

---

---

### EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

---

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

---

1898

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delanotte.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, *secrétaire-général*.

#### BUREAU CENTRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Morel, Vantroys et Guillaumot. — *Secrétaire-Général* : M. Mousset Appert. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Pascon.  
**CREIL.** — *Président* : M. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Grouas. *Délégué* : M. Grouas.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Présidents* : M. Petit. *Trésorier* : M. Legros. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Délégué* : M. Ducro.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président* : M. Vice-Présidents : MM. et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *Vice-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. Celer. *Vice-Présid.* : MM. Gury et Bouffet. *Secrétaire* : M. Conin. *Vice-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefèvre.

A la séance générale du 1<sup>er</sup> mai, une conférence sur l'utilité et les avantages d'une Association mutuelle sera faite par M. J. Branchard, jardinier en chef au château de Bagatelle, président de l'Association nationale de Prévoyance et de Secours des Jardiniers de France.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 3 AVRIL 1898.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Valadon, président de la Section de Nanteuil, prend place au Bureau.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

M. Louis GOSSET, jardinier chez M. Poupinel, à Coye, présenté par MM. Houlet et Vaudier.

M. Henri RIOUSSE, paysagiste à Bougival, présenté par MM. Lozet et Dessat.

M. Ernest LECLERC, garçon jardinier chez M. Latour, à Senlis, présenté par MM. Benjamin et Lozet.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces ci-après :

1<sup>o</sup> Lettre de faire-part du décès de M. Breton, beau-père de M. Sylvain Berger. Il exprime les regrets de la Société.

2<sup>o</sup> Lettre-circulaire de M. le Ministre de l'Agriculture, invitant la Société à nommer un délégué pour prendre part à l'Exposition régionale.

3<sup>o</sup> Brochure de M. Félix Sahut, membre correspondant, sur la Normandie et sa végétation arborescente. M. le Président dit que cette brochure sera déposée à la bibliothèque

XVII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 46. — AVRIL 1898.

de la Société et propose de voter des remerciements à M. Sahut, ce qui est accepté.

4° Le procès-verbal de la Section de Nanteuil-le-Haudouin.

5° Le programme de l'Exposition de chrysanthèmes, qu'organisera la Société horticole de l'Aube, à Troyes, du 5 au 10 novembre prochain.

6° Le programme d'une Exposition d'horticulture et d'arboriculture, qui se tiendra au Jardin Parisien, d'avril à mai 1898.

7° Les statuts de l'Association nationale de Prévoyance et de Secours avec Caisse et Maison de retraite des Jardiniers de France.

8° Les catalogues et prix-courants suivants : Collections de Cannas, Chrysanthèmes et Dahlias, de Victor Lagarrigue, à Murviel, près Béziers (Hérault). — Chrysanthèmes nouveaux, de Molin, à Lyon.

9° Et divers Bulletins de Sociétés correspondantes.

M. Mouret-Appert, secrétaire-général, donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa réunion de ce jour :

Le Conseil a désigné pour faire partie de la Commission de l'Exposition : MM. Vantroys, Tirlet, Noché, Delmont et Cavaillier. — Il a choisi comme délégués, pour se rendre au Congrès et visiter l'Exposition nationale d'horticulture : MM. Eugène Billion et Armand Verne, tous deux garçons jardiniers au château de Chamant. — Il a chargé M. Mouret, secrétaire-général, de faire le nécessaire pour obtenir les cartes d'entrée avec la réduction de moitié sur le voyage de ces deux délégués. — Le Conseil s'est ensuite occupé de la proposition faite à la dernière séance par M. Benjamin, qui demandait à ce que la Société vienne en aide aux veuves et orphelins de certains de ses membres lorsqu'ils viennent à décéder. — M. le Président estime que ceci ne pourrait se faire qu'avec une cotisation et un règlement spéciaux, et

ajoute qu'il existe une Société de Secours mutuels dont les statuts sont déposés sur le bureau, qui comprend déjà quelques membres de notre Société, et il annonce qu'à la réunion du 1<sup>er</sup> mai, M. Branchard, jardinier-chef au château de Bagatelle, président-fondateur de cette Société de secours, viendra faire une conférence pour la propagande de cette association et que par conséquent le but visé est atteint. — M. Lozet, professeur, demande la parole pour dire qu'il est chargé par la Section de Crépy de demander à la Société la remise de cinq diplômes et de deux médailles d'argent, pour récompenser les personnes qui ont pris part à une Exposition de Roses organisée par cette Section pendant l'année 1897, ce qui est accordé à l'unanimité.

Ces décisions sont approuvées par l'assemblée.

M. Hardret dit qu'il possède la prune le Czar, dont il est question dans le bulletin de mars, et confirme de tous points le rapport qui en est fait, tant comme fertilité que comme qualité.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Valadon, qui sait intéresser l'assemblée par le sujet et la forme de sa conférence sur le hanneton ; aussi ne lui ménage-t-on pas les applaudissements ; il termine en faisant don à la Société d'un certain nombre de brochures ayant rapport à la conférence qu'il a faite ; ses brochures sont ajoutées aux objets de la tombola.

M. le Président le remercie ensuite et lui demande de bien vouloir lui remettre un résumé de son discours pour l'insérer au bulletin. M. Valadon veut bien accéder à ce désir. On trouvera donc plus loin cet intéressant travail.

Des observations sont ensuite échangées entre plusieurs membres, entr'autres M. Guillemot, notre nouveau vice-président, qui dit avoir obtenu de très bons résultats pour la destruction des larves, par le botrytis tenella, et M. Pillois, disant avoir été très satisfait des expériences qu'il a faites,

pour le même but, par la poudre de corne mélangée avec le sulfate de fer.

*Apport :*

M. CARREAU présente un *Himantophyllum* de semis, semblant rappeler le type du *Clivia nobilis*, et dont il promet d'apporter un nouvel exemplaire pour appréciation définitive.

— *Remerciements.*

En raison de l'heure avancée, la leçon annoncée au jardin d'expériences n'a pu avoir lieu, et la séance est levée à quatre heures et demie, après le tirage de la tombola.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Crépy-en-Valois.

#### ÉTUDE SPÉCIALE DES ROSES

SÉANCE DU 10 AVRIL 1898.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Chopinet.

Sont présents : MM. Lozet, professeur, Chopinet, Gannier, Petit, Godard, Droux, Lafontaine, Ducrô, Weissenburger, Gaillard, Dandrieux et Francolin.

M. Petit présente les excuses de M. Oudin, qui ne peut assister à la séance.

M. Lozet dépose sur le bureau deux médailles et cinq diplômes pour être remis aux lauréats du concours de roses de 1897; il fait ensuite quelques opérations pratiques de taille au jardin, et termine par une conférence sur l'éborgnage et l'ébourgeonnement.

L'assemblée statue sur l'apport de M. GODARD, de La Ferté-Milon, apport composé d'un lilas de Perse parfaitement fleuri. Une *mention honorable* lui est accordée.

Des remerciements sont votés à M. Lozet pour son apport de 30 variétés de primevères des jardins.

La séance est levée à trois heures et demie, après le tirage de la tombola.

---

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 24 MARS 1898.

Présents au bureau : MM. Valadon, président; Hardy, vice-président; Grèlez, secrétaire.

La séance s'ouvre par la lecture du procès-verbal de la dernière séance; il a été adopté.

M. Lozet, professeur, prend alors la parole pour le développement de sa leçon : culture des légumes en plein champ, tels que l'asperge, la pomme de terre, le pissenlit et l'oignon.

Vingt élèves de l'Ecole des garçons de Nanteuil assistaient à la séance, qui a été levée à quatre heures et demie, après le tirage de la tombola.

---

## CONFERENCE SUR LE HANNETON

Par M. Valadon,

PRÉSIDENT DE LA SECTION CANTONALE  
DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Je n'ai pas l'intention de faire preuve de connaissances scientifiques qui n'ont, suivant moi, qu'un intérêt relatif pour nous; c'est en praticien et en observateur consciencieux que je viens causer avec des collègues, éprouvés pour la plupart comme je le suis moi-même par les ravages du maudit insecte, qui va faire, à la fin de son évolution triennale, une sortie en masse.

Mieux que jamais, peut-être, les remarques ou observations que j'ai notées presque journallement pendant plusieurs

années pourront être d'une certaine utilité pour les praticiens; il est bon de savoir exactement sa naissance, sa vie, ses transformations, ses métamorphoses et conséquemment son évolution complète en France.

La modeste brochure que j'ai publiée en 1894 et à laquelle M. Mégnin, de l'Académie de médecine, a bien voulu prêter son concours, leur rendra à cet égard quelques services. Ils feront bien aussi de relire les excellentes lignes écrites par M. Raspail, de Chantilly, dans le bulletin même de la Société.

Le hanneton arrivé en avril 1898 au terme final de son évolution triennale (qui a commencé en 1895), aujourd'hui à l'état d'insecte parfait, va sortir de terre en avril et mai, plus ou moins tôt ou tard suivant la température.

A peine aura-t-il pris son essor pour vivre quelques jours, voltigeant d'arbre en arbrisseau en dévorant les feuilles tendres, qu'il commencera à déposer de vingt à trente œufs à une profondeur variant entre 8 et 15 centimètres. Après cette ponte qui s'effectuera à la sortie, d'avril à juin, apparaîtront déjà en août les petites larves; l'incubation aura donc duré de sept à huit semaines au plus, les ravages de ces jeunes larves seront déjà très graves.

Les terres ameublées bien façonnées sont recherchées et préférées par l'insecte pour la ponte; on trouve cependant quantité d'œufs et de larves dans des terres en friche.

L'erreur est grande de croire que les racines des végétaux sont indemnes dans l'année de sortie des hannetons, elle s'explique facilement par cette raison, que les mandibules de la jeune larve sont encore trop faibles pour s'attaquer aux grosses racines, et que nos jeunes vers blancs ne rongant que des radicelles, laissent ainsi aux plants et arbres atteints une apparence seulement malade, qui n'en sera pas moins néfaste quand le renouveau de 1899 nous apportera la preuve de la mortalité.

Ces larves, dont la croissance est rapide, ne cesseront dans

cette année 1898 leurs dégâts qu'au mois de novembre, si des gelées prématurées ne les ont pas fait descendre plus tôt à une profondeur qui varie entre 20 et 45 centimètres au plus.

En 1899, nos larves, devenues de gras et dodus vers blancs, remonteront de leurs retraites souterraines, toujours suivant la température, en avril et mai; on les y trouvera pendant ces mois, de 15 à 25 centimètres de la surface du sol. C'est dans cette année que les dégâts seront les plus terribles, et que le fléau, dans certaines cultures fruitières et forestières, peut en amener la ruine totale, qui, apparente seulement en juin et juillet, se poursuivra jusqu'en octobre et novembre.

Cette seconde descente, terminée seulement, je le répète, en novembre 1899, nos larves resteront inertes jusqu'au printemps suivant de 1900. C'est alors que s'effectuera leur dernière ascension de vers blancs; nous verrons à partir d'avril, en 1900 (comme en 1897), se manifester à nouveau les effets des dégâts aux racines, et ce, jusqu'au mois de novembre de ladite année.

J'ai remarqué cependant que cette dernière descente de la période triennale commençait avant celle de l'année précédente, qu'elle se manifestait déjà à partir du mois de septembre. La phase transitoire du ver blanc en nymphe, avant d'être l'insecte parfait, explique cette disposition à la descente et l'innocuité relative de la larve pour les plantes à ce moment. Cette année de la période triennale est à préférer entre toutes pour repiquer, planter, contre-planter le fruitier, le forestier, et l'arbre et arbuste d'agrément.

On remarquera donc en 1900, comme je l'ai reconnu en 1897, et ce dès le mois de septembre, que nos larves prennent une teinte jaunâtre; que beaucoup sont dures et sans vie apparente, et comme déjà momifiées. Il n'est pas rare, à ce moment, à une profondeur de 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>40, de rencontrer quelques nymphes chrysalidées.

A partir des mois de septembre, octobre et novembre 1900, l'évolution s'accroîtra, pour faire de la chrysalide du

hanneton le terrible coléoptère qui, en 1901, sera le même fléau qui nous menace et va nous apparaître, ces derniers jours d'avril et en mai 1898, sous forme de millions d'insectes bourdonnant à nos oreilles la désolation.

Les hannetons seront-ils nombreux ? Je le crains, par cette raison que, suivant moi, l'on s'est fortement trompé, en 1895, en soutenant qu'ils s'étaient montrés en moindre quantité qu'en 1892. Les intermittences de la température ont donné lieu à ces erreurs ; les hannetons n'ont pas fait, en 1895, une unique et formidable sortie comme en mai 1892 ; il s'est produit des sorties répétées plus ou moins successives, suivant que la tiédeur ou le froid se faisait sentir ; le résultat en a été d'autant plus fâcheux qu'en donnant le change, le ramassage des hannetons a été négligé.

Avant de donner mon avis sur les mesures à prendre, immédiatement et dans la suite, pour conjurer le danger, je veux affirmer leur nécessité par cette déclaration : que les procédés plus ou moins chimiques, et tous expérimentés par moi, contre la larve du hanneton, si funeste à nos cultures, sont inefficaces. L'essence de térébenthine, le pétrole, le sulfate de fer, le sel dénaturé, n'ont rien donné d'appréciable.

Le sulfure de carbone, introduit par le pal des vigneron dans le sol au pied de chaque arbre ou plant, réussit à éloigner les vers blancs pendant huit à dix jours au plus, après lesquels d'autres reviennent achever l'œuvre destructive commencée par ceux qui ont été tués ; ce liquide, caustique et asphyxiant, ne ménage pas les vers blancs. Malheureusement, les racines des végétaux ne s'en portent pas mieux.

Quant au fameux *bothrytis tenella*, soit que les tubes à moi fournis et contenant le fameux champignon qui devait contaminer les vers blancs, fussent de qualité inférieure, l'échec, malgré le soin apporté à cette expérience, a été complet. La propriété de l'*Isaria* ou *bothrytis* fût-elle supérieure à ce que j'en ai obtenu, les vers blancs, leurs descente et ascension à

part localisant leurs ébats ou leurs courses, cette contamination me paraît douteuse et impossible pour une surface étendue.

Que devons-nous faire ?

Avant tout, le hannetonnage, et toujours le hannetonnage ; il est vrai que vu les difficultés de ramasser les insectes dans la plupart des cas, l'opération est des plus difficiles et des moins rémunératives, faisons donc de nouveaux et de plus grands sacrifices pécuniaires pour faire une guerre impitoyable à l'insecte qui fait par sa larve, de préférence, hélas, à l'horticulture et à l'arboriculture, tant de mal.

Une opération négligée, mais beaucoup plus facile quand les assolements, cultures et travaux le permettent, consiste à ramasser, chaque année, pendant toute la période triennale non plus les hannetons, mais la larve au fur et à mesure que la charrue retourne et renverse la terre. Pour le jardinier ou pépiniériste qui doit repiquer ou planter des végétaux de valeur, le ramassage suivi et persistant des vers blancs simultanément avec les façons et labours plus ou moins profonds, suivant « l'enterrement » de la larve, est une garantie assurée de sa récolte, c'est la seule suivant moi.

Mieux vaut faire un ramassage ou nettoyage de sa terre pendant une année, même dix-huit mois, sans y rien planter, ni récolter, que d'y risquer une plantation compromise à l'avance par l'insatiable ver blanc. Il va sans dire que sans attendre le complet développement de la larve du hanneton, qui ne sera à sa grosseur qu'en avril 1899, il faut, dès cette année 1898, rechercher la petite larve déjà vorace et terrible, je l'ai déjà dit, dans ses premiers ravages ; soit par des binages dans les parties déjà ensemencées ou plantées, soit par les labours des jachères dans les terrains destinés à de nouvelles cultures, on détruira beaucoup de larves.

A côté de ces mesures, de ces travaux curatifs par la destruction du hanneton et du ver blanc, un autre a particulièrement attiré mon attention. Eviter, empêcher le hanneton

(sa femelle bien entendu) de se fixer momentanément dans le sol, pour y déposer ses œufs serait déjà une merveilleuse découverte et un résultat marquant ; pour les surfaces relativement réduites des horticulteurs et pépiniéristes, certaines substances jonchées sur le sol pendant la période de ponte qui nous menace seront-elles suffisantes, dussions-nous renouveler à diverses reprises, pour éloigner la femelle de notre ennemi, c'est cette étude que je compte poursuivre cette année même. Je demande à mes collègues de songer et, mieux, de chercher eux-mêmes, des moyens qui, pour être simplement prophylactiques et préventifs, nous donneraient sans dépense exagérée, de période en période triennale, un résultat d'autant plus précieux que les procédés curatifs comme le ramassage des hannetons et des vers blancs sont encore insuffisants.

Je me propose d'expérimenter par l'épandage sur le sol de produits liquides ou autres ; la naphthaline, dont l'odeur pénétrante doit certainement éloigner et chasser le hanneton, pourrait être utilisée ; mais sa volatilisation trop prompte m'obligera très certainement à renouveler sur mes plantations et dans mes terrains préparés cet épandage, surtout pendant le mois de mai.

---

## DÉGUSTATIONS

15 Mars :

POIRE NEWTON PIPPIN. — Fruit gros. — Peau lisse, fine, vert unicolore, jaunâtre à la maturité. — Chair blanche, un peu filandreuse, assez juteuse, assez suivie. — Assez bon. — L'arbre fleurit abondamment, mais garde peu de fruits.

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*La réhabilitation du Crapaud.* — Voici les résultats obtenus après examen du contenu de l'estomac de 149 Crapauds, en proportion pour cent : Substances dont l'identité ne peut être établie, 5 — débris de terre, petits graviers, 4 — débris végétaux, 1 — vers de terre, 1 — limaces, 1 — myriapodes, 10 — araignées, 2 — criquets et sauterelles, 3 — fourmis, 19 — carabides, 8 — scarabées, 6 — bruches, 5 — insectes variés, 9 — larves variées, 19 — chenilles, 9 — etc., etc. Mais il ne suffit pas de connaître les espèces habituellement mangées par le Crapaud, il faut encore savoir dans quelle mesure elles sont utiles ou nuisibles ; or, pour quatre mauvais points mérités par le Crapaud, il y en a sept de bons. Dans ces conditions, le Crapaud doit être considéré comme un animal utile, qu'il faut protéger, et dont on doit même encourager la multiplication. Faisant le compte de ce que mange le Crapaud, M. Kirkland arrive à ce résultat que chaque Crapaud détruit annuellement un nombre d'insectes tel que, s'ils avaient vécu, ils auraient produit pour une centaine de francs de dégâts. Ajoutons que les préjugés régnants contre son venin et les dangers pouvant résulter de sa présence sont parfaitement absurdes et dépourvus de fondement.

(Revue scientifique).

★ ★

*Epaliers de Pêchers sur cloison noire.* — Un grand nombre d'horticulteurs cherchent depuis longtemps à remplacer, sur leurs serres, les paillasons si coûteux et de si courte durée, par une couverture retenant autant qu'eux, si ce n'est plus, la chaleur interne, et pouvant aisément se ressuyer. Beaucoup ont utilisé pour cet usage les bâches noires du système Michelet, et s'en sont fort bien trouvés. M. Daubienay, jardinier-chef à l'asile Sainte-Anne, est de ce

nombre. Notre collaborateur, nous dit la *Revue horticole*, ne s'en est pas tenu là. Il lui fallut, en 1895, installer une ligne de pêcheurs en espaliers, au nombre de trente-deux, sans le secours d'aucune muraille. La charpente fut en fer carré pour les pieux, distants de deux en deux mètres. Deux bandes de fer plat, courant tout le long de la ligne, relièrent ces pieux les uns aux autres, l'une en haut, l'autre en bas. La charpente de l'auvent fut en fer cornière.

C'est sur cette ossature que furent fixées des tringles de bois, minces, plates et larges tout au plus de 15 millimètres, pour permettre le palissage des pêcheurs. Il ne restait plus à trouver que le principal, c'est-à-dire la cloison sans jours, à fixer derrière, pour former muraille et ainsi couper le vent. M. Dauthenay se servit des bâches goudronnées du système Michelet, qu'il tendit et fixa sur la charpente, derrière et contre le treillage de tringle. Evidemment, ces bâches absorbent les rayons solaires et ne les renvoient pas, puisqu'elles sont noires. On ne les a pas blanchies à la chaux, et il n'a jamais paru que les pêcheurs aient été en quoi que ce soit incommodés par cette manière de faire. Nous les avons vus nous-même en pleine végétation cet été : leur végétation est d'une vigueur remarquable. Des arboriculteurs, M. Colombier et M. Boucher, entre autres, ont pu constater que le « mur noir » ne semblait nullement incommoder les arbres. Cette particularité, connue d'ailleurs d'un certain nombre de confrères et d'amis de notre collaborateur, est due sans doute à la libre circulation de l'air, très restreinte pourtant, qui existe entre le treillage et les bâches, qu'il ne faut pas craindre d'employer dans des cas analogues à celui-là.

\* \*

*Les Cannas.* — Ce n'est pas nouveauté de dire à nos lecteurs que les plantes d'appartement sont divisées en deux catégories : les unes pour appartements froids dont la température minima ne descend pas au-dessous de 5 degrés centi-

grades, les autres pour appartements chauds accusant une température moyenne de 12 degrés centigrades et au-dessus. Le Balisier se comporte aussi bien à froid qu'à chaud et *vice versa* sans le moindre inconvénient.

Dans nos garnitures, nous l'employons sous deux formes : 1° à petit effet ; 2° à grand effet.

A petit effet, nous entendons par là faire des vases ou pots de Balisiers choisis parmi les Cannas de petite taille ou nains et dans les variétés florifères ; le point dominant sera la fleur. A grand effet : pour ceux-ci, nous préconisons les vieilles et grandes variétés à feuillage, quoique, cependant, il en existe de très grandes parmi les C. florifères qui peuvent être prises comme les vieilles variétés à feuillage sans le moindre inconvénient. La partie principalement recherchée sera le feuillage.

On emploie, pour la plantation en pots ou en boîtes en zinc ou en fer-blanc de l'intérieur des vases à garnir, rien que les rhizomes et non des graines. La graine est laissée aux semeurs pour la recherche des nouvelles variétés. Le semis est beaucoup trop lent à produire l'effet demandé, c'est pourquoi il sera totalement délaissé.

Cette plantation se fera en terre meuble, légère et très riche en humus. On arrosera peu dans le début pour éviter la pourriture des bulbes ; par la suite, les arrosages deviendront plus copieux et même quelques-uns pourront être donnés à l'engrais chimique, ils ne feront qu'augmenter l'ampleur du feuillage et des fleurs, et ils pousseront à son apogée leur mérite ornemental. C. POTRAT.

(*Journal du Cercle horticole du Nord*).

\* \*

*Influence de l'âge de la Graine.* — Faut-il préférer les graines nouvelles aux anciennes ? Cela dépend du résultat que l'on veut obtenir.

S'il s'agit de plantes à feuillage, telles que : gazon, épi-

nard, oseille, persil, cerfeuil, etc., etc., les graines nouvelles seront préférables; elles ont, en réalité, plus de vigueur. Cependant, pour les laitues, les romaines, les chicorées, les scaroles qui sont aussi des plantes à feuillage, il vaut mieux employer la vieille graine, parce qu'ici il faut que chaque plante ait une pomme bien tassée : une laitue, un chou, non pommés, sont de mauvais légumes.

Nous avons fait des expériences avec de la graine de Chou d'York et autres de même genre, que l'on sème en août, et que l'on met en place en octobre ou novembre, qui doivent donner leurs produits au printemps, la graine nouvelle nous a donné 50 0/0 de choux montés; la graine de quatre ans, 20 0/0; et celle de six et huit ans, 4 0/0 seulement : il y a donc avantage à se servir de vieilles graines pour ces divers légumes.

L'influence de l'âge de la graine joue aussi un grand rôle dans la culture du melon, la graine nouvelle donne des plantes vigoureuses à grandes feuilles, long pétiole, branches frêles et longues fleurs aux extrémités : avec de la graine de quatre à cinq ans, on obtient des plantes trapues, pétioles courts, fleurs rapprochées du pied, ce qui est assurément préférable.

L'âge de la graine joue également un grand rôle dans la duplication de certaines fleurs. Ces faits ont été constatés sur des balsamines; la graine nouvelle nous a donné toujours des plantes vigoureuses, et des fleurs simples, en forme de casque de pompier; des graines de dix ans nous ont donné des plantes naines et des fleurs toutes doubles ou presque doubles.

Conclusion : il faut étudier l'âge de la graine avant de s'en servir et se rendre bien compte de ce que l'on veut obtenir d'elle.

BAZIN,

Professeur d'horticulture à Clermont.

\*  
\* \*

*La lutte contre la Chématobie.* — Le professeur départemental a l'honneur de rappeler aux cultivateurs de Seine-et-Oise que le procédé le plus efficace pour lutter contre la *chématobie* consiste à empêcher l'accouplement des insectes parfaits.

Pour y parvenir, il suffit, étant donné que les femelles sont dépourvues d'ailes, d'enduire le tronc des arbres d'un anneau de matière gluante pour s'opposer à leur ascension.

Mais, comme cette ascension a lieu du 25 octobre au 10 décembre, il est indispensable pour réussir que la glu employée ne se dessèche pas pendant plusieurs semaines.

C'est pourquoi on fait usage aujourd'hui « d'huile de graissage américaine » ou de matières analogues.

Quand la glu est trop fluide, on y ajoute une certaine quantité de blanc d'Espagne pulvérisé, afin de la rendre plus épaisse. Il n'est pas inutile de rappeler qu'il ne faut point appliquer directement les matières gluantes sur l'écorce des jeunes arbres; il est préférable de confectionner des torsades de foin ou de vieux chiffons enduites de glu.

D'aucun disent que c'est là un grand travail supplémentaire, mais il faut cependant choisir entre l'opération dont il s'agit et la récolte.

Les arbres munis d'un anneau de glu seront seuls protégés.

Gustave RIVIÈRE.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise).

\*  
\* \*

*L'Adiantum Æthiopicum.* — Par M. Léon DUVAL. — L'*Adiantum Æthiopicum* que nous présentons est une espèce dont la beauté est incontestable; rarement cultivé jusqu'à ce jour, ce bel *Adiantum* restait confiné dans les serres des jardins botaniques... C'est là un jour, en passant, nous le remarquâmes et que nous fîmes l'essai de la culture en grande quantité; aujourd'hui, nous avons tout lieu de nous en féliciter, puisque sa culture raisonnée et très suivie nous l'a

révélé sous un jour tout particulier et comme une des espèces les plus remarquables qui existent. Cette plante est de serre tempérée, et ne se reproduit que par séparation ; on n'en connaît pas encore de semis, ses longues et belles pousses sont d'un effet très décoratif et les fleuristes savent les apprécier pour leurs gerbes, dont elles contribuent à l'ornementation légère.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise).

\* \*

*Taille des arbustes à feuillage persistant.* — On ne doit tailler les lauriers, buis, fusains et tous les autres arbres et arbustes à feuillage persistant ni en plein été, ni en plein hiver. Dans le premier cas, en effet, les extrémités des rameaux et les feuilles rognées se dessèchent ; dans le second, les brusques dégels par coups de soleil peuvent également les brûler. Les meilleures saisons sont donc l'automne et le printemps, et les meilleurs temps, les temps couverts et pluvieux.

Au printemps, on fait suivre la taille de copieux arrosements. Mais si l'on s'aperçoit que, malgré ces précautions, les feuilles en partie coupées jaunissent, par suite d'une action solaire subséquente à la taille, il faut mouiller abondamment le feuillage le soir, dès que le soleil ne donne plus dessus, soit par des seringages, soit par des arrosements à la lance.

(Revue horticole).

\* \*

*Contre la Tavelure.* — M. Bellair rappelle que, pour éviter la tavelure, on enveloppe dans des sacs en papier les Pommes de Calville et les Poires de Doyenné d'hiver ; que, au Jardin fruitier de Lille, on a fait des essais dans des sacs en papier blanc, gris et bleu, et que ce sont les sacs en papier bleu qui ont donné les meilleurs résultats.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise).

## Leçons d'Horticulture.

MAI 1898

ARBORICULTURE :  
*Opérations d'été.*

BOTANIQUE :  
*De l'hybridation (2<sup>e</sup> Leçon).*

<i>Senlis :</i>	Dimanche 1 <sup>er</sup> , à l'issue de la séance, au jardin.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 5, à 2 heures, chez M. Ferraud.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 8, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 12, à 10 heures, à la mairie.
<i>Rully :</i>	Jeudi 12, à 2 heures, chez M. Bernard.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 15, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Jeudi 19, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 22, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 26, à 3 h. 1/2, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elle croiraient devoir lui demander.

Senlis. — Imp. Nouvian.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

4 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.	
3 fois de suite. . .	6	»		12 fois de suite. . .	48	»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.